



2024 / 69

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique LE CINQ JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE A DIX-HUIT HEURES sous la présidence de Monsieur André POINTET

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry - BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique - DUNAND François - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine - GSELL Bernard - JAY Hélène - KALIAKOURAS Evelyne - MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORARD Ghislaine - MORIN Jean Yves - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX MOLLARD Alain - VORGER Jean-Michel

POUVOIR : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique
Mme GERMANAZ Sylvie à Mme BRUNOD Aurore
M. VICHARD Daniel à Mme KALIAKOURAS Evelyne

Date de Convocation :
27 juin 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 20
Votants : 23

EXCUSE : M. GUILLARD Paul

Madame Françoise MARTINET-BON est désignée Secrétaire de Séance.

Objet : Décision modificative n°2 – Budget Centre Aquatique

Le Président présente le projet de décision modificative n° 2 du budget Centre Aquatique qui s'établit comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21351-131-323 : AMENAGEMENTS EXTERIEURS	0,00 €	4 113,16 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-111-323 : MATERIELS DIVERS	0,00 €	6 995,04 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	11 108,20 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-134-323 : GEOTHERMIE	11 108,20 €	12 997,13 €	0,00 €	0,00 €
R-2313-134-323 : GEOTHERMIE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 997,13 €
TOTAL 23 : Immobilisations en cours	11 108,20 €	12 997,13 €	0,00 €	12 997,13 €
Total INVESTISSEMENT	11 108,20 €	24 105,33 €	0,00 €	12 997,13 €
Total Général		12 997,13 €		12 997,13 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE la délibération modificative telle que présentée.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
23			

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

Le Président,

André POINTET

